

INTÉGRER LES PERSPECTIVES DE LA JEUNESSE DANS LES PROCESSUS DE POLITIQUE MIGRATOIRE

RECOMMANDATIONS PAR LES
JEUNES DE LA DIASPORA

Financé par
l'Union européenne



Mis en œuvre par l'ICMPD





AVANT-PROPOS

Les jeunes sont universellement reconnus pour leur rôle dans le développement durable, à la fois pour l'impact qu'il aura sur leur avenir et pour le fait qu'ils sont parmi les défenseurs les plus actifs, les plus efficaces et les plus dynamiques de changement à l'échelle mondiale. La jeunesse est un partenaire prioritaire de l'action extérieure de l'Union européenne, comme l'indique le Plan d'Action pour la Jeunesse, le tout premier cadre politique pour un partenariat stratégique avec les jeunes du monde entier.

Au sein de la Facilité mondiale de l'UE pour la diaspora, nous croyons fermement à la grande valeur de l'expertise des jeunes dans l'élaboration des politiques et des programmes. La nature transnationale des jeunes de la diaspora signifie qu'ils opèrent souvent dans de multiples espaces, à travers l'ensemble des objectifs de développement durable, en comblant les fossés entre les cultures, les nations et les générations. Pour intégrer ces attributs au projet, nous avons lancé le Stage pour les Jeunes de la Diaspora en 2020, qui a permis à 12 jeunes de jouer un rôle actif dans la première phase de l'EUDiF. Les stagiaires ont partagé leurs compétences et connaissances académiques et professionnelles, ainsi que leur expérience en tant que jeunes vivant dans la diaspora. Le stage a naturellement donné naissance à une communauté florissante d'alumni qui est restée proche du projet depuis lors et qui veille à ce que les perspectives des jeunes fassent toujours partie des discussions.

S'appuyant sur ces succès et reflétant directement l'engagement de l'Union européenne en faveur de l'inclusion des jeunes, une session de discussion avec des jeunes de la diaspora actifs dans le domaine de la migration et du développement a été organisée en mars 2024 afin de recueillir des idées que l'EUDiF pourrait directement mettre en œuvre dans le cadre de la deuxième phase du projet, ainsi que des recommandations à promouvoir à plus grande échelle.

Ce document est le résultat d'un groupe de travail qui s'est penché sur la manière d'améliorer l'inclusion des jeunes dans les processus de politique migratoire. Le sujet est vaste, mais les auteurs le décomposent en unités pratiques et en opportunités allant de gains rapides à des changements plus structurels, démontrant l'approche systémique et la pensée critique que les jeunes peuvent apporter.

L'EUDiF continuera à inclure les perspectives de la jeunesse dans la mise en œuvre du projet, à la fois en poursuivant le programme de stages et en renforçant les liens avec la communauté des alumni et le réseau de la jeunesse au sens large. Les recommandations contenues dans ce document, ainsi que celles formulées directement sur les activités de l'EUDiF, influencent déjà la conceptualisation des activités de sa deuxième phase. Nous remercions les participants à la session de réflexion d'avoir partagé leur temps, leurs idées et leur expertise.

RECOMMANDATIONS PAR LES JEUNES DE LA DIASPORA

Inclure le point de vue des jeunes est souvent considéré comme un objectif souhaité, mais non essentiel, tandis que les consultations sont traitées comme un objectif en soi. Cette approche de l'inclusion des jeunes aboutit à des résultats symboliques où les voix des jeunes sont mises en avant de manière performative tandis que les décisions pertinentes sont approuvées sans discussion. L'une des recommandations du rapport du Forum pour l'avenir dispose que : «les jeunes doivent être systématiquement pris en compte et intégrés dans la prise de décision à tous les niveaux, et non comme une considération ou une cible secondaire, à la fois parce que toutes les décisions politiques ont un impact sur les jeunes et parce que les jeunes prouvent sans cesse leur ingéniosité, leur engagement et leur capacité à contribuer à la résolution des problèmes mondiaux».¹ En se concentrant sur la durabilité comme principal objectif transversal, le groupe de travail a décidé de se concentrer sur les domaines d'action suivants pour favoriser une participation significative et représentative des jeunes dans les processus de politique migratoire :

- Reconnaissance de l'expertise des jeunes et de leur participation à la production, à la collecte et à la conception des produits de connaissance
- Fournir un accès à des financements fiables, de long terme et flexibles
- Rationaliser les engagements en matière d'inclusion des jeunes dans la gouvernance des structures organisationnelles et des projets

Auteurs

- Oumou Diallo
- Adelaide Hirwe
- Marianna Hu
- Gilberto Morishaw

Avec la contribution de : Oumnia Bouaddi, Hajar Erraji, Jennifer Kwao, Oksana Muzychuk, Savannah Schuurbiers, Maria Regina Tongson.

1 Rapport de la conférence du Forum du Futur 22-24 juin 2021

1. SUR L'EXPERTISE DES JEUNES

1.1 Reconnaissance des compétences et des connaissances des jeunes :

Lorsque des jeunes sont impliqués dans des programmes de recherche, il existe un sentiment sous-jacent que leurs connaissances et leurs compétences n'ont pas la même valeur que celles des chercheurs plus expérimentés. Cette hypothèse découle souvent du fait que l'expertise acquise dans le cadre d'activités extrascolaires au cours de leurs études, les expériences de bénévolat et la participation à des programmes de mentorat sont peu prises en compte.

À ce titre, nous recommandons :

- **Quel que soit leur âge, les jeunes devraient être reconnus comme des experts capables d'apporter leurs connaissances et leurs points de vue uniques.**
- **L'expérience acquise dans le cadre de programmes, de volontariat et d'autres activités réalisées dans la jeunesse devrait reconnaître sur le lieu de travail.**

1.2 Rémunération et indemnisation équitables :

Les programmes de mentorat et de leadership permettent aux jeunes en début de carrière de mettre leurs connaissances à l'épreuve. Ce sont également des espaces où les jeunes sont incités et motivés à s'exprimer et, parfois, ce sont les seuls espaces où les jeunes des communautés racialisées peuvent s'impliquer. Cependant, ils ne sont généralement pas rémunérés ou mal rémunérés. Il est important de montrer que l'expertise et le temps des jeunes sont précieux. Les opportunités non rémunérées sont également discriminatoires à l'égard de certains groupes déjà discriminés.

À ce titre, nous recommandons :

- **Les programmes de renforcement des capacités, en particulier ceux qui sont financés par l'UE, devraient prévoir une compensation équitable.** Par exemple, cela pourrait prendre la forme d'une visite d'étude rémunérée.

1.3 Crédit

Les jeunes chercheurs qui se joignent à des projets de recherche menés par des professionnels plus expérimentés ne sont souvent pas reconnus pour leur travail, que ce soit dans le cadre de travaux universitaires ou professionnels. C'est le cas, par exemple, dans de nombreux cas où la collecte et l'analyse des données, ainsi que tout le travail de base de la recherche, sont reconnus par la mention «et al». Alors que les nouveaux experts cherchent à établir leur profil de carrière, la reconnaissance de leur travail devient primordiale

Nous recommandons donc :

- Pour résoudre le problème de la reconnaissance insuffisante des contributions des jeunes chercheurs, les **institutions devraient mettre en œuvre des lignes directrices transparentes en matière de paternité d'œuvre qui mettent l'accent sur une répartition équitable des citations**. Il pourrait s'agir d'exiger des déclarations de contribution détaillées dans les publications, où le rôle et la contribution de chaque individu sont clairement décrits.

1.4 Halte au symbolisme

Souvent, les jeunes, en particulier ceux issus de l'immigration, ne sont invités à collaborer qu'à titre symbolique, mais leurs idées ne sont pas réellement prises en compte.

Nous recommandons donc :

- **Les jeunes, en particulier ceux issus de l'immigration, devraient être réellement écoutés** au lieu d'être invités à collaborer uniquement pour cocher une case. Les idées et l'expertise apportées devraient être prises en compte et intégrées.

2. SUR LE FINANCEMENT DES ORGANISATIONS DE JEUNES DE LA DIASPORA

2.1 Financement flexible

L'absence de mécanismes de financement flexibles représente un défi important pour les organisations de jeunes de la diaspora et leurs membres. Nombre de ces organisations opèrent dans des contextes fluides, caractérisés par des dynamiques d'adhésion changeantes et des niveaux de professionnalisation variables. En outre, la dépendance à l'égard des structures de gouvernance informelles et le dévouement des jeunes qui doivent concilier un emploi à temps partiel ou à temps plein compliquent encore le paysage du financement. Sans mécanismes de financement flexibles capables de s'adapter à ces réalités, les initiatives menées par des jeunes peinent à maintenir leurs activités et à répondre efficacement aux besoins de la communauté. Les modèles traditionnels de financement par projet négligent souvent les dépenses opérationnelles essentielles à la stabilité de l'organisation, telles que les salaires du personnel, la maintenance du site web et les tâches administratives. En conséquence, les organisations de jeunesse se heurtent à des obstacles qui compromettent leur viabilité à long terme et peinent à maximiser leur impact sur le terrain.

Lors de la conception et de la mise en œuvre de mécanismes de financement pouvant bénéficier aux organisations de jeunesse de la diaspora et à leurs membres, nous appelons les décideurs politiques et les employeurs à :

- **Proposer un financement flexible et adapté au contexte** dans lequel les organisations de jeunesse opèrent, à la nature changeante de leurs membres et à leurs différents degrés de professionnalisation. De nombreuses organisations de jeunesse

sont informelles et ne disposent pas d'une structure de gouvernance formelle. Elles s'appuient sur les efforts et l'engagement des jeunes qui travaillent souvent à temps partiel ou à temps plein pour subvenir à leurs besoins.

- **Aller au-delà du financement de projets spécifiques pour assurer la durabilité des organisations et des initiatives dirigées par des jeunes**, ce qui signifie un soutien couvrant les coûts opérationnels tels que les frais de personnel, le développement et la maintenance du site web et l'exécution des tâches administratives.
- **Annoncer les possibilités de financement suffisamment à l'avance** et fixer des délais raisonnables pour la soumission des demandes. L'appel à candidatures doit détailler tous les documents juridiques requis, les critères d'éligibilité, y compris la ou les régions de mise en œuvre, et une estimation du temps nécessaire pour compléter la candidature.
- **Inclure une clause de durabilité dans les appels de fonds**, qui pourrait prendre la forme d'une stratégie de sortie ou d'une stratégie post-projet.

2.2 Améliorer l'accès au financement

L'accès au financement reste un problème omniprésent pour les organisations des jeunes de la diaspora, exacerbé par une connaissance limitée des opportunités et des processus de candidature restrictifs. Le manque de publicité sur les possibilités de financement et les délais déraisonnables de dépôt des demandes empêchent les organisations de préparer des propositions compétitives. En outre, l'accent mis sur la capacité organisationnelle et la visibilité dans les critères de financement ne tient pas compte de l'impact réel que les initiatives menées par les jeunes peuvent avoir au sein de leurs communautés. Cette approche excluante perpétue un cycle de sous-représentation et limite la possibilité pour les organisations populaires et locales d'accéder à des ressources nécessaires. En outre, la nature compétitive des mécanismes de financement traditionnels favorise souvent la division entre les organisations, étouffant la collaboration et entravant des efforts plus larges de sensibilisation. En promouvant des modèles de financement participatif qui encouragent la coopération et donnent la priorité à l'impact plutôt qu'à la taille de l'organisation, les décideurs politiques et les employeurs peuvent favoriser un environnement de financement plus inclusif qui permet aux organisations de jeunes de la diaspora de prospérer et de s'attaquer efficacement aux défis sociaux urgents.

Lors de la conception et de la mise en œuvre de mécanismes de financement pouvant bénéficier aux organisations de jeunesse de la diaspora et à leurs membres, nous appelons également les décideurs politiques et les employeurs à :

- **Intégrer dans le processus de financement une formation au renforcement des capacités et au développement du suivi et de la collecte de fonds**. Le renforcement de la capacité organisationnelle à collecter des fonds avec d'autres entités peut également accroître le potentiel de durabilité des projets et des organisations dirigés par des jeunes.
- **Mettre l'accent sur l'impact et le type de candidat** plutôt que sur la force de l'organisation en déplaçant les exigences de financement de la taille, de la visibilité et de la capacité de l'organisation vers l'impact réel que ces organisations ont sur le terrain et pour les communautés qu'elles servent.

- **Encourager la coopération plutôt que la concurrence par le biais de mécanismes de financement participatif.** Les financements restrictifs ont tendance à dresser les organisations les unes contre les autres. Cependant, les organisations de jeunesse peuvent s'efforcer d'unir leurs efforts et de soutenir une action plus large. Lorsque le financement est spécifique à un projet, la collaboration avec des organisations populaires ou locales pourrait être une condition pour promouvoir une plus grande participation et diversifier le type d'organisations qui ont accès au financement, au-delà des organisations de jeunesse «championnes» habituelles.

3. SUR LA GOUVERNANCE

L'intégration des perspectives de la jeunesse exige des organisations qu'elles ancrent et intègrent ces perspectives dans leurs cadres de gouvernance, leurs partenariats et leurs consultations. L'intégration des perspectives des jeunes dans la gouvernance peut aider les organisations à intégrer la prospective des jeunes dans leurs structures. Cela leur permet d'avoir accès à des perspectives alternatives innovantes et tournées vers l'avenir au sein de l'équipe et de lutter contre l'âgisme qui peut limiter l'impact des jeunes². Il est important de prévoir plusieurs niveaux d'inclusion et de consultation des jeunes dans la conception du projet, l'équipe de projet, la mise en œuvre et l'évaluation. Cela garantit l'intégration systématique des perspectives des jeunes. Nous recommandons donc de :

- **Prendre systématiquement en compte et intégrer les points de vue des jeunes dans la prise de décision** en les considérant comme essentiels plutôt que secondaires afin de garantir que les politiques reflètent le potentiel d'innovation et les besoins des jeunes.
- **Intégrer la prospective des jeunes dans les structures organisationnelles** - Intégrer les points de vue des jeunes pour renforcer la pensée innovante et lutter contre l'âgisme.
- **Assurer l'inclusion des jeunes à plusieurs niveaux** - Intégrer les perspectives des jeunes dans la conception du projet, la composition de l'équipe, la mise en œuvre et les processus d'évaluation afin d'intégrer leurs points de vue.

3.1 Dans les équipes de projet

Les organisations devraient s'efforcer de mettre en place des pratiques de recrutement plus diversifiées et plus inclusives. Veiller à valoriser les expériences et les compétences non traditionnelles et non occidentales. Les jeunes leaders de la diaspora qui servent d'activistes, d'organisateurs communautaires et de créateurs d'impact ont des niveaux élevés d'adaptabilité, d'ingéniosité et de résilience qui ont tendance à être négligés dans les procédures de recrutement. C'est pourquoi il est également important d'avoir des représentants de la jeunesse au sein des comités de recrutement, ce qui peut être fait en utilisant les ressources et l'expertise des organisations de jeunesse de confiance qui sont déjà consultées. Nous recommandons donc de :

2 Concevoir un voyage vers l'avenir centré sur les jeunes Un PLAYBOOK POUR LA PRÉVISION DES JEUNES

- **Mettre en œuvre des pratiques de recrutement diversifiées et inclusives** - Valoriser les expériences et les compétences non traditionnelles et non occidentales, en reconnaissant la capacité d'adaptation et la résilience des jeunes leaders de la diaspora.
- **Inclure des représentants des jeunes dans les comités de recrutement** - Tirer parti de l'expertise d'organisations de jeunes de confiance dans le processus de recrutement.

3.2 Consultation et plateformes

Les jeunes doivent être consultés de manière structurée à un moment où leur contribution peut être utile. Les organisations doivent être attentives aux recommandations des jeunes ; elles ne doivent pas être une simple check-list à compléter. Les institutions ne doivent pas se limiter aux organisations traditionnelles, mais doivent s'efforcer d'intégrer des organisations plus petites dans leurs mécanismes de consultations.

Les jeunes devraient avoir accès à davantage de plateformes de haut niveau telles que Davos, la COP et d'autres sommets internationaux. Il devrait également y avoir une compensation équitable pour ceux qui y participent. Les organisations devraient éviter le favoritisme et le népotisme, et accueillir une variété d'organisations de jeunesse. Nous recommandons de :

- **Consulter les jeunes de manière structurée** - Veiller à ce que la contribution des jeunes soit sollicitée lorsqu'elle peut influer de manière significative sur les résultats, et non comme une simple formalité.
- **Répondre efficacement aux recommandations des jeunes** - Ne plus considérer la consultation des jeunes comme un item à cocher sur une check-list.
- **Permettre l'accès aux plateformes de haut niveau** - Faciliter la participation des jeunes aux grands sommets internationaux tels que Davos et la COP, avec une compensation équitable.
- **Éviter le favoritisme et le népotisme** - Inclure différents types d'organisations, de réseaux et de communautés.

3.3 Conception du projet

Les organisations devraient intégrer le point de vue des jeunes dans la phase de conception de leurs projets et programmes. Les projets pour la jeunesse devraient être élaborés en collaboration avec les jeunes et leur contribution devrait servir de point de départ à la définition des buts et des objectifs. En outre, les voix des jeunes devraient être systématiquement prises en compte par le biais de consultations structurelles lorsque les projets s'adressent spécifiquement aux jeunes. À plus grande échelle, les perspectives des jeunes devraient être intégrées dans toutes les procédures de conception et d'évaluation des projets, mais aussi au niveau politique. Nous recommandons de :

- **Co-créer des projets avec les jeunes** - Utiliser la contribution des jeunes dès le début pour définir les buts et les objectifs du projet.
- **Faire systématiquement entendre la voix des jeunes** - Inclure le point de vue des jeunes à tous les stades de la conception du projet, de l'évaluation et de l'élaboration des politiques.

3.4 Intégrer les perspectives générations futures dans les politiques

Lors de l'élaboration des politiques, il est impératif que l'UE prenne en compte les risques et les défis à long terme qui auront un impact sur les jeunes à l'avenir, même s'ils ont déjà un impact sur les jeunes d'aujourd'hui. L'Union européenne devrait élaborer une déclaration interinstitutionnelle sur les droits des générations futures et mettre en place une Evaluation de l'Impact sur les Générations futures pour chaque politique qui utilise la prospective stratégique de la jeunesse pour modéliser l'impact des politiques et des projets sur les générations suivantes. Les Critères générations futures (néerlandais : generatietoets) sont un outil développé par le gouvernement néerlandais pour évaluer les politiques proposées et leur impact à long terme sur les générations futures. Le Pays de Galles a adopté sa Loi sur le bien-être des générations futures (Wales), qui évalue également les propositions politiques sur la base de critères de bien-être futur. D'autres États membres de l'UE, comme la Finlande et la Hongrie, ont créé des organismes ou des comités indépendants qui tiennent compte des perspectives des générations futures. Nous recommandons de :

- **Développer des outils d'évaluation de l'impact générations futures** - Mettre en œuvre des outils tels que l'Evaluation de l'Impact sur les Générations futures et les Critères générations futures pour évaluer les impacts à long terme des politiques sur les jeunes.
- **Créer des plateformes et des organes de défense des générations futures** - Créer des institutions qui veillent à ce que les politiques prennent en compte le bien-être et les droits des générations futures.

3.5 Les jeunes en tant que leaders et conseillers

Inclure les jeunes dans les conseils d'administration et en tant que conseillers auprès des dirigeants. Pour intégrer les jeunes, les organisations devraient mettre en place leurs propres comités d'écoute des jeunes, qui les conseillent et cocréent des projets avec eux. En outre, les organisations privées et publiques devraient avoir des jeunes dans leurs conseils d'administration, comme dans le cas d'initiatives telles que 2100³. Nous recommandons de :

- **Intégrer les jeunes dans des rôles de direction et de conseil** - Inclure les jeunes dans les conseils d'administration et en tant que conseillers auprès des dirigeants pour s'assurer que les stratégies organisationnelles s'alignent sur les perspectives et les besoins des jeunes.
- **Lancer des comités d'écoute pour les jeunes** - Mettre en place des comités qui impliquent les jeunes dans la co-création de projets et conseillent les organisations sur leur stratégie.

3.6 Jeunes experts en matière de mise en œuvre et d'évaluation

- **L'expertise des jeunes devrait être demandée et déployée dans la mise en œuvre et l'évaluation des projets.** Cette expertise leur permet de faire en sorte que les projets soient conformes et rattachés à leur objectif principal.

3 <https://impacteconomyfoundation.org/2100-manifest/>



© - 2024 - ICMPD. Tous droits réservés. Licencié à l'Union européenne sous conditions.

Cette publication a été financée par l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de l'EUDiF et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'ICMPD ou de l'Union européenne.

Citation : Diallo O., Hirwe A., Hu M., Morishaw G., (2024). Intégrer les perspectives des jeunes dans les processus de politique migratoire - Recommandations par les jeunes de la diaspora. Publication de l'EUDiF, Bruxelles : ICMPD.



European Union Global Diaspora Facility

ICMPD

2 Place du Champ de Mars

1050 Bruxelles

Belgique



www.diasporafordevelopment.eu



EU-diaspora@icmpd.org



[@diaspora4devEU](https://twitter.com/diaspora4devEU)